communauté de communes de la Baie du Cotentin

VACANCES ÉTÉ 2017

Accueils de Loisirs 3 ans à 12 ans

CCBDC

Service Enfance - Jeunesse

du 10 juillet au 25 août 2017

Service Enfance / Jeunesse à Carentan
☎ 02.33.23.92.18
8 Rue Sivard de Beaulieu

Service Jeunesse "ACCUEIL" à Sainte-Mère-Eglise
☎ 02.33.21.71.30
6 Rue Eisenhower

ALSH Carentan les Marais

REEL (Relais Enfance Et Loisirs) Qui Qu'en Grogne
3 Avenue Qui Qu'en Grogne

☎ 06.70.70.91.48 ou 02.33.42.02.11
(téléphone fixe du centre aux jours d'ouverture)
✉ enfance.carentan@ccbdc.fr

ALSH Sainte-Mère-Eglise

13 Rue Général Gavin

☎ 06.08.06.29.25 ou 02.33.21.10.38
(téléphone fixe du centre aux jours d'ouverture)
Permanence les lundis de 14h à 17h30
✉ enfance.sme@ccbdc.fr

Communauté de Communes de la Baie du Cotentin
☎ 02.33.71.90.90 - ✉ contact@ccbdc.fr
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h15

VACANCES ÉTÉ 2017

DU 10 AU

Les plannings d'activités détaillés sont consultables sur les structures, au service enfance-jeunesse et télécha

ALSH CARENTAN

Aux Rythmes de l'Eté

Du 10 au 28 juillet

PEINTURE GRANDEUR NATURE. PISCINE. ACTIVITES MANUELLES. ZUMBA. SOIREE FAMILLE. ACTIVITES SPORTIVES. INITIATION PONEY. GRANDS JEUX. PLAGE. JEUX EN PLEIN AIR. CREATION D'INSTRUMENTS...

REPERES - HORAIRES VACANCES SCOLAIRES

Accueil	Retour familles	Repas	Accueil	Retour familles	Fermeture
7h45 à 9h00	Entre 11h30 et 12h	12h00 à 13h30	13h30 à 14h00	A partir de 17h	18h30

Bien que les accueils de loisirs offrent une amplitude de temps assez large, **merci de rester vigilant au rythme de vie de votre enfant, et donc à son temps d'accueil en collectivité**.

28 juillet 2017

rgeables sur le site ccbdc.fr, rubrique Enfance/Jeunesse

Navettes des vacances ALSH SME

Sainte-Marie-du-Mont	8h30	17h45	Mairie
Chef-du-Pont	8h45	18h00	Place de la Gare
Picauville	9h00	18h15	Mairie

Les périodes de fonctionnement

- Les mercredis après-midi avec ou sans repas le midi.

NB : **Il n'est pas possible d'inscrire votre enfant uniquement pour le repas.**

- Les vacances scolaires (sauf Noël) : à la journée ou demi-journée avec ou sans repas.
- PAS D'ACCUEIL DE LOISIRS DURANT LES VACANCES DE NOËL NI LORS DE LA DERNIÈRE SEMAINE D'AOÛT.

VACANCES ÉTÉ 2017

DU 31 JUILLE

Les plannings d'activités détaillés sont consultables sur les structures, au service enfance-jeunesse et télécha

ALSH CARENTAN

REPERES - HORAIRES VACANCES SCOLAIRES

Accueil	Retour familles	Repas	Accueil	Retour familles	Fermeture
7h45 à 9h00	Entre 11h30 et 12h	12h00 à 13h30	13h30 à 14h00	A partir de 17h	18h30

Bien que les accueils de loisirs offrent une amplitude de temps assez large, **merci de rester vigilant au rythme de vie de votre enfant, et donc à son temps d'accueil en collectivité**.

ET AU 25 AOÛT 2017

rgeables sur le site ccbdc.fr, rubrique Enfance/Jeunesse

NAVETTES DES VACANCES ALSH SME

Sainte-Marie-du-Mont	8h30	17h45	Mairie
Chef-du-Pont	8h45	18h00	Place de la Gare
Picauville	9h00	18h15	Mairie

LES PÉRIODES DE FONCTIONNEMENT

- Les mercredis après-midi avec ou sans repas le midi.

NB : **Il n'est pas possible d'inscrire votre enfant uniquement pour le repas.**

- Les vacances scolaires (sauf Noël) : à la journée ou demi-journée avec ou sans repas.
- PAS D'ACCUEIL DE LOISIRS DURANT LES VACANCES DE NOËL NI LORS DE LA DERNIÈRE SEMAINE D'AOÛT.

LES INSCRIPTIONS

Carentan les Marais

Direction : Julie LEVALLOIS
☎ 06.70.70.91.48 / 02.33.42.02.11
(téléphone fixe du centre aux jours d'ouverture)
✉ enfance.carentan@ccbdc.fr

Sainte-Mère-Eglise

Direction : Marine GEFFROY
☎ 06.08.06.29.25 / 02.33.21.10.38
(téléphone fixe du centre aux jours d'ouverture)
✉ enfance.sme@ccbdc.fr

Pour une meilleure gestion des effectifs, les inscriptions doivent s'effectuer minimum 8 jours avant l'accueil des enfants :

- soit en remplissant une fiche prévisionnelle de présence sur l'accueil de loisirs et toujours de vive voix avec les responsables de l'accueil,
- soit en téléchargeant cette fiche prévisionnelle de présence sur le site internet de la Communauté de Communes http://www.ccbdc.fr/centres-loisirs-accueil-loisirs-hebergement-alsh/ et la transmettre aux responsables des accueils.

Merci de remplir une feuille prévisionnelle de présence pour chaque période (mercredis et vacances)

Documents à fournir pour une première inscription

- Une fiche de renseignements*,
- Une fiche sanitaire et autorisations*,
- Une attestation de quotient familial CAF ou MSA
- Une attestation d'assurance (responsabilité civile ou périscolaire comprenant les activités de loisirs),
- Photocopie des vaccins,
- Le protocole an cas d'allergies (alimentaires et autres)

*Documents téléchargeables sur le site : http://www.ccbdc.fr/centres-loisirs-accueil-loisirs-hebergement-alsh/

Le dossier est valable pour une année civile, il est à renouveler en janvier de chaque année.

Les tarifs

Depuis le 1er janvier 2016, les tarifs applicables sont calculés en fonction de votre quotient familial. La grille tarifaire est disponible sur le site internet http://www.ccbdc.fr/centres-loisirs-accueil-loisirs-hebergement-alsh/.

La grille tarifaire tient compte des prestations de la CAF et de la MSA pour les familles qui en bénéficient.

La facturation

- Elle est envoyée à votre domicile,
- Merci de respecter les dates d'échéances mentionnées sur votre facture.

→ Toute réservation à l'accueil de loisirs sera facturée sauf en cas de maladie et sur présentation d'un certificat médical.

→ Pour l'inscription aux mini-camps d'été il faudra être à jour des factures de l'année.

Le paiement

Il s'effectue sur facture au service jeunesse : 8 rue Sivard de Beaulieu à Carentan les Marais ou 6 rue Eisenhower à Sainte-Mère-Eglise

Un planning complet sera affiché dans les structures.
Les plannings peuvent être amenés à changer selon les effectifs, l'équipe présente ou la météo.

Le mot de la Vice-Présidente

La Communauté de Communes s'investit de manière continue dans les aménagements, la rénovation de locaux adaptés aux besoins de cette population jeune, dans l'emploi d'agents qualifiés afin qu'ils s'impliquent au mieux dans la préparation d'animations de qualité avec le souci de l'ouverture éducative.

Par ailleurs, l'organisation et le fonctionnement du pôle administratif, ouvert au public à la Maison des Jeunes de Carentan les Marais et au Centre Social ACCUEIL de Sainte-Mère-Eglise, permettent aux familles, outre de faciliter les inscriptions, d'avoir l'écoute nécessaire à leurs démarches, avec parfois des accompagnements plus individualisés à diverses actions les concernant.

Les agents, dans chacun des secteurs :

- Petite Enfance : Crèche multi accueil, Relais Assistant Maternel, Lieu d'Accueil Enfants Parents,
- Enfance et Jeunesse : Accueil de Loisirs, Sport vacances, Ludothèque, Atelier Dessin, Mini séjours, Point Information jeunesse, Accueil Ados

et les élus, restent ouverts aux suggestions et demandes des familles pour proposer des services adaptés.

Vous souhaitant à tous une agréable période estivale et la satisfaction que nous nous efforçons de mettre en œuvre.

Pierrette Thomine
Vice-Présidente en charge de l'Enfance et de la Jeunesse

communauté de communes de la Baie du Cotentin

Service Enfance - Jeunesse

communauté de communes de la Baie du Cotentin

Le Service Enfance - Jeunesse c'est aussi

LES MINI-SEJOURS D'ETE DE 6 A 17 ANS

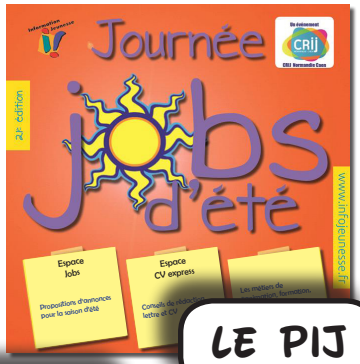

LES PROJETS TRANSVERSAUX

LE PIJ

LE SECTEUR PETITE ENFANCE RAM, CRECHE, LAEP

LE DISPOSITIF SPORT VACANCES

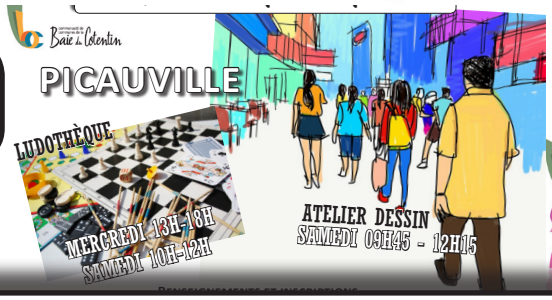

LES ACCUEILS DE LOISIRS

LES ACTIVITES ENCADREES

VACANCES ÉTÉ 2017
ACCUEILS DES JEUNES
12 ANS À 17 ANS

LES ACCUEILS «JEUNES»

News

La Communauté de Communes propose aux 12-17 ans un mini-camp pour les vacances d'été. Les inscriptions sont d'ores et déjà ouvertes. N'hésitez pas à venir vous renseigner pour toutes informations et à consulter la plaquette des mini-camps en ligne sur le site internet de la collectivité : http://www.ccbdc.fr/Actuels-actuels/